

**Arrêté du 28 juin 2010 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires.**

**NOR : JUSC1015915A**

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu les articles L. 811-11, L. 812-9, R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce ;*

*Vu l'arrêté du 30 novembre 2005 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires au redressement et à la liquidation des entreprises en application de l'article 55 du décret n° 85-1389 du 27 décembre 1985 modifié ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Est désigné en qualité de magistrat inspecteur régional, chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel de Montpellier, Nîmes et Toulouse

M. MUGUET (François), avocat général près la cour d'appel de Toulouse, suppléant, en remplacement de Mme GRANDÉMANGE (Marie-Luce).

**Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 28 juin 2010

Pour la ministre d'État, garde des sceaux,  
ministre de la justice et des libertés,  
et par délégation,  
La sous-directrice du droit économique

**Christine GUEGUEN**